

CHAPITRE II.

1600-1609.

SOMMAIRE.—Pontgravé aux Trois-Rivières.—Les Algonquins s'éloignent de ce lieu ; ils y reviennent plus tard.—Deux descriptions que Samuel de Champlain fait de la rivière des Trois-Rivières.—Le lac Saint-Pierre et les rivières qui s'y jettent.—Le nom de la rivière et de la ville des Trois-Rivières.—Les îles de l'embouchure du Saint-Maurice.—L'île sur laquelle Cartier planta une croix et où Champlain voulait bâtir une habitation.—Le ruisseau Sainte-Madeleine.—Lieu où séjournaient les Sauvages.

Le premier français qui visita les Trois-Rivières après Jacques Cartier fut, autant que nous pouvons le constater, le sieur de Pontgravé, ou Dupont-Gravé, l'un des principaux marchands de Saint-Malo et habile marin. Il y a apparence qu'il donna à la rivière de Fouez le nom de *rivière des trois rivières* qui s'est conservé, si toutefois ce nom n'était déjà adopté parmi les rares aventuriers qui remontaient le fleuve Saint-Laurent vers la fin du XVI^e siècle, pour trafiquer avec les Sauvages. En 1599, étant devenu lieutenant du capitaine Pierre Chauvin, de Honfleur, il s'embarqua avec lui pour faire la traite de pelleteries du Canada. Pontgravé aurait désiré qu'on s'établît aux Trois-Rivières parce qu'il connaissait le lieu pour l'avoir déjà visité et qu'une grande affluence de Sauvages y régnait à certaine époque de l'année. Chauvin qui avait d'autres vues, se contenta de faire la traite à Tadoussac.¹

¹ Champlain, éd. 1632. 1^{re} part. p. 36. Ferland, p. 61. Faillon, p. 71-2, 74.